

MAIRIE DE
SAINT-LÉONS
12780

Téléphone : 05 65 61 86 03
Télécopie : 05 65 58 80 82
mairie-saintleons@wanadoo.fr



**CONVOCATION A LA PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Mardi 21 mars 2023 à 20 h 30

à Salle du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ordre du jour :

- Abonnement téléphonique des Agents
- Contrat de prestation de service voirie avec la Communauté de Commune
- Comptes de Gestion, Comptes Administratif et Affectation de résultat pour tous les budgets
- Convention de Mission avec Aveyron Ingenierie Assainissement Collectif
- Projet rénovation des réservoirs d'eau avec proposition de financement
- Proposition et validation du cahier des charges du Lotissement
- Droit de Prémption Urbain suite à la vente d'une maison dans le village
- Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Saint-Léons, le jeudi 09 mars 2023
Le Maire, Jean-Michel ARNAL



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e) donne pouvoir à

..... ⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le 16 mars 2023 à 20 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2022 .

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum